



En ce début d'année, ATMO Poitou-Charentes a établi un premier bilan de la qualité de l'air de l'année 2014 à l'échelle de la région Poitou-Charentes.

Bonne nouvelle : ATMO Poitou-Charentes n'a décelé aucun dépassement de valeur limite dans l'air de la région en 2014. Toutefois, plusieurs épisodes de pollution ont encore été mesurés. En cause : les particules fines PM10 et l'ozone. La vigilance est aussi de mise le long des voies de circulation où le dioxyde d'azote émis par les véhicules peut s'accumuler dans l'air.

Ce nouveau numéro de Vent d'Ouest présente ces informations de manière synthétique. Nous espérons qu'elles vous intéresseront et vous permettront de mieux connaître la qualité de l'air de notre région.



# Numéro 88

Bilan 2014 de la qualité de l'air en Poitou-Charentes

Publication: Mars 2015

sur la qualité de l'air en Poitou-Charentes www.atmo-poitou-charentes.org





# Qualité de l'air en Poiton - Charentes

# Indices de la qualité de l'air

sur la qualité de l'air en Poitou-Charentes www.atmo-poitou-charentes.org

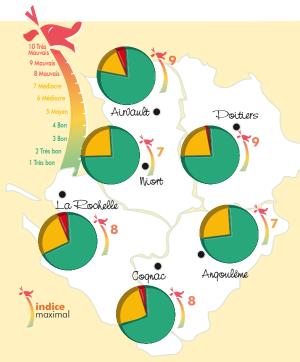
Retrouvez tous les jours les indices sur notre site internet www.atmo-poitou-charentes.org (rubrique Indice quotidien de la qualité de l'air > L'indice du jour).

# 1 awier 2015

En janvier, on observe une dégradation de la qualité de l'air avec des indices moyens à mauvais (5 à 8) près d'un jour sur quatre. Cette dégradation est liée à la présence de particules fines dans l'air. Ces polluants sont émis par les différentes combustions (carburants, bois...), notamment celles du chauffage plus intense lors des baisses des températures.

### Février 2015

En février, on observe une dégradation de la qualité de l'air avec 27% d'indices moyens à mauvais (5 à 9). Cette dégradation est liée aux concentrations de particules.



Les indices de la qualité de l'air du bimestre

# Relevés polliniques

La surveillance des pollens a repris fin janvier à La Rochelle et début février dans les trois autres agglomérations chefs-lieux du Poitou-Charentes : Angoulême, Niort et Poitiers.

Jusque mi-février, les premiers bulletins allergo-polliniques de la saison affichent des risques allergo-polliniques très faibles à faibles (niveau 1 à 2 sur une échelle maximale de 5). Fin février, le risque allergo-pollinique passe au niveau 3 (moyen). En cause : les pollens d'aulne, cyprès, frêne et noisetier.



Comme chaque année, ce bulletin est téléchargeable chaque semaine sur notre site

**www.atmopc.org** (rubrique Polluants et allergènes sous surveillance > Pollens > Relevé pollinique de la saison).

Si vous souhaitez le recevoir directement sur votre messagerie électronique (envoi gratuit), il suffit de nous adresser votre demande d'abonnement par courriel à contact@atmopc.org.

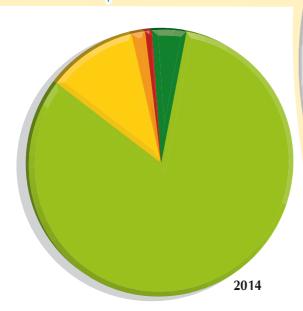
Davantage d'infos sur les pollens sur le site de notre partenaire RNSA **www.polllens.fr** 

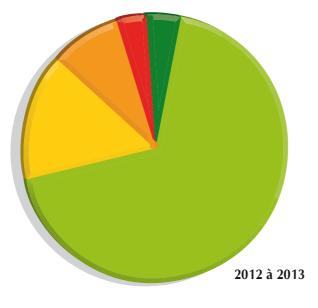


# Bilan 2014

Bonne nouvelle: ATMO Poitou-Charentes n'a décelé aucun dépassement de valeur limite dans l'air de la région en 2014. Toutefois, plusieurs épisodes de pollution ont encore été mesurés. En cause: les particules fines PM10 et l'ozone. La vigilance est aussi de mise le long des voies de circulation où le dioxyde d'azote, émis par les véhicules, peut s'accumuler dans l'air.

Des indices ATMO bons plus de 8 jours sur 10 dans les grandes villes





■ Médiocre ■ Mauvais ■ Très mauvais

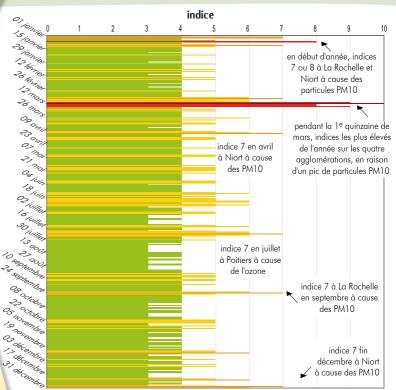
■ Très bon ■ Bon ■ Moyen

En 2014, les indices ATMO des quatre agglomérations chefs-lieux ont été bons pendant 85% du temps.

Une amélioration a même été constatée par rapport aux deux dernières années.

# de la qualité de l'o

Plusieurs périodes de l'année avec une qualité de l'air mauvaise, voire très mauvaise



En 2014, les indices ATMO ont été dégradés à plusieurs reprises. La 1<sup>e</sup> quinzaine de mars a été particulièrement concernée avec des indices de niveaux 9 et 10 entre le 11 et le 15 mars.

En 2014, trois polluants dépassent les seuils réglementaires en Poitou-Charentes

Vert : aucun dépassement des seuils réglementaires

Orange: dépassement des objectifs de qualité et/ou des seuils d'information ou d'alerte

Rouge : dépassement des valeurs limites

: seuil inexistant

\* : estimation

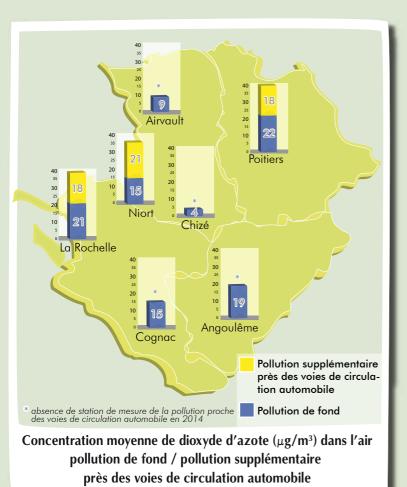
Benzène Benzo[a]pyrène Dioxyde d'azote Dioxyde de soufre  Métaux arsenic, cadmium, nickel, plomb Monoxyde de carbone Oxydes d'azote Ozone  Particules PM10	Polluants réglementés	Situation par rapport aux seuils réglementaires pour la protection de la :						
Benzo[a]pyrène Dioxyde d'azote Dioxyde de soufre  Métaux arsenic, cadmium, nickel, plomb Monoxyde de carbone Oxydes d'azote Ozone	regienienes	santé humaine	végétation					
Dioxyde d'azote Dioxyde de soufre  Métaux arsenic, caamium, nickel, plomb Monoxyde de carbone  Oxydes d'azote  Ozone	Benzène		-					
Dioxyde de soufre  Métaux arsenic, cadmium, nickel, plomb  Monoxyde de carbone  Oxydes d'azote  Ozone	Benzo[a]pyrène		_					
Métaux arsenic, cadmium, nickel, plomb Monoxyde de carbone  Oxydes d'azote  Ozone	Dioxyde d'azote		_					
Monoxyde de carbone * - Oxydes d'azote Ozone	Dioxyde de soufre		-					
Monoxyde de carbone * - Oxydes d'azote Ozone	Métaux arsenic, cadmium, nickel, plomb		_					
Ozone	Monoxyde de carbone	*	-					
	Oxydes d'azote							
Particules PM10	Ozone							
	Particules PM10		-					
Particules PM2,5	Particules PM2,5		-					

# iir en Poitou-Charentes

## Certains endroits plus pollués que d'autres

Généralement, les centres-villes sont davantage concernés par la pollution au dioxyde d'azote que les zones rurales. En effet, il s'agit d'un gaz polluant issu majoritairement des gaz d'échappement automobile. En ville, les abords des voies de circulation sont d'ailleurs davantage soumis à cette pollution.

La pollution par le dioxyde d'azote est plus importante dans les centres-villes.



Les particules, le diopyde d'azote et l'ozone sont les trois polluants qui dégradent le plus la qualité de l'air en Poitou-Charentes. D'où viennent-ils?

### L'ozone (O<sub>3</sub>)

**Origines**: dans l'air ambiant, l'ozone est un polluant dit « secondaire ». En effet, il résulte de la transformation chimique de certains polluants dits « primaires » (en particulier NO, NO $_2$  et composés organiques volatils), sous l'effet des rayonnements solaires. Les plus fortes concentrations d' $O_3$  apparaissent ainsi l'été, en périphérie des zones émettrices des polluants primaires, puis peuvent être transportées sur de grandes distances.

**Effets sur la santé** : l'O<sub>3</sub> est un gaz agressif pour les voies respiratoires et les yeux. Il peut provoquer toux, altération pulmonaire et irritations oculaires.

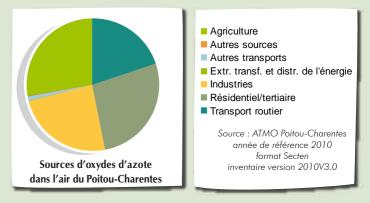
**Effets sur l'environnement**: l'O<sub>3</sub> a un effet néfaste sur la végétation (sur le rendement des cultures par exemple) et sur certains matériaux. Il contribue également à l'effet de serre.

### Les oxydes d'azote (NOx)

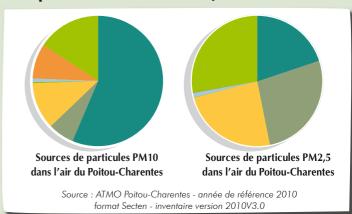
**Origines**: les oxydes d'azote (monoxyde d'azote NO, dioxyde d'azote NO<sub>2</sub>...) sont émis lors des phénomènes de combustion. En Poitou-Charentes, ils sont principalement émis par les transports routiers (56%), l'agriculture (16%) et l'industrie (11%).

Effets sur la santé : le NO<sub>2</sub> est un gaz irritant pour les bronches.

**Effets sur l'environnement** : les NOx participent aux phénomènes des pluies acides, à la formation de l'ozone troposphérique, dont ils sont les précurseurs, et à l'atteinte de la couche d'ozone stratosphérique comme à l'effet de serre.



#### Les particules PM10 et PM2,5



**Origines**: les particules issues de l'activité humaine proviennent majoritairement de la combustion des matières fossiles, du transport automobile (gaz d'échappement, usure, frottements...) et de diverses activités industrielles. Leur taille et leur composition sont très variables. Ainsi, les PM10 regroupent les particules dont le diamètre est inférieur à 10 micromètres ( $\mu$ m). Les PM2,5, ou très fines particules, ont un diamètre inférieur à 2,5  $\mu$ m.

**Effets sur la santé**: plus elles sont fines, plus les particules pénètrent profondément dans les poumons. Elles peuvent ainsi irriter les voies respiratoires inférieures et altérer la fonction respiratoire. Certaines particules ont des propriétés mutagènes et cancérigènes.

**Effets sur l'environnement :** les particules provoquent des salissures sur les bâtiments et les monuments.

### Perspectives

ATMO Poitou-Charentes va publier son bilan annuel complet de la qualité de l'air en juin prochain. Nous vous tiendrons informé de sa sortie.

	•••		Niveaux maximaux de pollution (μg/m³)							Dépassements constatés			
		<b>O</b> <sub>2</sub> (1)		3 (1)		Λ10 (2)	PM2,5 (2)						PM <sub>10</sub> (5)
16 Angoulême Angoulêie centre AngoulêmeTrafic La Couronne Cognac Centre	* 145 68 69	128 179 85	71 81 85	84 87 85	47 51 46 48	43 66 49 57	Janvier 37	Février 34	Janvier *	Février	du 1 <sup>er</sup> Jan	0 0	0 3 0
17	09	117	63	63	40	37				03	O	U	
La Rochelle La Rochelle Centre Aytré La Rochelle - La Pallice La Rochelle Trafic Marans Trafic	80 74 143 *	144 93 168 127	92 93	97 96	54 57 55 61	58 51 56 80 84	45	40			0 0	0	3 2 2 4 3
<b>79</b>													
Air/ault Centre Niort Niort Centre Niort Trafic Forêt de Chizé Zoodyssée	81 133 25	88 183 22	85 78 83	89 88 92	57 49 59 45	71 47 65 35	44	38	44	68	0 0 0	0 0	3 0 3 0
<b>86</b> Poitiers													
Poitiers Centre Poitiers Trafic Poitiers - Couronneries	95 155 65	129 168 105	78 83	83 86	46 68 43	65 78 66	42	52			0 0 0	0	2 8 1
seuil d'information recommandations	200		180		50				300				

<sup>\*</sup> moins de 75% de fonctionnement dans le mois - (1) moyenne horaire maximale - (2) moyenne journalière maximale - (3) nombre de dépassements constatés de la valeur horaire  $200 \,\mu\text{g/m}^3$  - (4) nombre de jours où le maximum journalière de la moyenne sur 8 h a dépassé  $120 \,\mu\text{g/m}^3$  - (5) nombre de dépassements de la valeur journalière  $50 \,\mu\text{g/m}^3$ 

80

NB : le SO<sub>2</sub> qui ne dépasse généralement pas les seuils réglementaires en Poitou-Charentes est intégré au tableau "Dépassements constatés" seulement en cas de dépassement. Les données de benzène, benzo[a] pyrène et métaux (arsenic, cadmium, nickel, plomb) sont consultables sur notre site Internet www.atmo-poitou-charentes.org (rubrique Polluants et allergènes sous surveillance)

seuil d'alerte

nb de dépassements autorisés par an

# Poussières fines en suspension

En janvier, les concentrations moyennes de particules fines en suspension sont stables sur la majorité de la région. Elles augmentent en février sur l'ensemble de la région.

240

La concentration journalière maximale est relevée sur le site 'trafic' de Marans (Charente-Maritime), le 12 février, avec une valeur de 84  $\mu$ g/m<sup>3</sup>.

Au cours des deux mois, le seuil d'information et de recommandations fixé à 50  $\mu$ g/m<sup>3</sup> est dépassé en plusieurs sites de la région. La procédure d'information et recommandations de la population a été déclenchée à quatre reprises, les 1er et 24 janvier et les 12 et 13 février (Cf. rubrique « Procédures d'alerte » ci-dessous).

Diopyde de soufre

400

En janvier et février, les concentrations moyennes de dioxyde de soufre

La valeur maximale est observée à Airvault (Deux-Sèvres), avec une concentration horaire de 68 µg/m³, le 28 février.

Le seuil d'information-recommandations fixé à 300  $\mu g/m^3$  sur une heure est largement respecté.



# Diorude d'azote

500

Les concentrations moyennes de dioxyde d'azote sont stables sur la région en janvier.

En février, elles sont majoritairement en hausse. La concentration horaire maximale est relevée sur le site 'trafic' de l'avenue Gambetta à Angoulême, avec une valeur de 179  $\mu$ g/m³, le 11 février. Le seuil d'information-recommandations (fixé à 200  $\mu$ g/m<sup>3</sup>) est respecté sur l'ensemble de la région.

(Izone

En janvier et février, les concentrations moyennes d'ozone sont en hausse sur l'ensemble de la région.

La concentration maximale horaire est relevée sur la place de Verdun à La Rochelle, avec une valeur de 97  $\mu g/m^3$  , le 24

Le seuil d'information-recommandations (fixé à 180  $\mu$ g/m³) et la valeur cible pour la protection de la santé humaine (fixée à  $120\,\mu\mathrm{g/m^3}$  sur 8h) sont respectés sur l'ensemble des sites.

# rocédures d'alerte

Janvier 2015: 1er niveau du dispositif d'alerte (information et recommandations) atteint pour les particules PM10, le 1<sup>er</sup> dans la Vienne et le 24 en Charente-Maritime.

Février 2015 : 1er niveau du dispositif d'alerte à nouveau atteint pour les particules PM10 dans les quatre départements de la région le 12 puis dans la Vienne le 13.



Retrouvez l'historique de tous les épisodes de pollution sur notre site Internet www.atmopc.org (rubrique Réglementations et alertes > Historique des alertes à la pollution de l'air en Poitou-Charentes





# Publications d'ATMO Poitou-Charentes en ligne

#### www.atmo-poitou-charentes.org (rubrique publications et actualités)

rapport d'étude : évaluation de l'impact de la forêt sur les mesures de la qualité de l'air à la station rurale de Chizé (79).

rapport d'étude : étude des concentrations de fluorures dans l'air ambiant sur Roumazières-Loubert en 2014.



Dulletin d'information :

**Vent d'Ouest n°87**, consacré à la qualité de l'air autour des entreprises industrielles du Poitou-Charentes.

# Agenda

La Rochelle de mars à mai 2015 : agenda du développement durable



Expositions, sorties nature, conférences, animations enfants...
Découvrez le programme des événements proposés par l'Unité pédagogique du développement durable de la Communauté d'agglomération de La Rochelle (CdA) et ses partenaires de mars à mai 2015.

L'agenda est téléchargeable sur le site web de la CdA:

#### http://bit.ly/1Ky6vDR.

La version papier est disponible dans un grand nombre de lieux publics et dans les mairies de l'agglomération.

#### Actualités

France – création d'une commission sénatoriale d'enquête sur le coût économique et financier de la pollution de l'air

### http://bit.ly/1Ky7eVK

Début mars, le Sénat a constitué une commission d'enquête sur le coût économique et financier de la pollution de l'air.



L'objectif est d'établir « une évaluation des coûts économiques et financiers de la pollution de l'air pour l'État, les collectivités territoriales, les collectivités locales, les entreprises, les industries et la société française dans son ensemble. Cette étude tiendra compte de l'impact de l'ensemble des polluants de l'air. »



Monde – pollution atmosphérique et

#### http://bit.ly/1Emoj1h (en anglais)

La recherche sur les facteurs environnementaux favorisant le suicide s'était historiquement concentrée sur les variables météorologiques.

Une nouvelle étude menée par des chercheurs américains et publiée dans l'American Journal of Epidemiology a permis d'identifier un risque de suicide lié à l'exposition atmosphérique à court terme au dioxyde d'azote et aux particules fines PM2,5 (de diamètre inférieur à  $2,5~\mu m$ ).

Cette étude montre aussi que les hommes ont davantage tendance à se suicider après un épisode d'exposition à un pic de pollution.





ATMO Poitou-Charentes, Observatoire de l'air
12 rue Augustin Fresnel - Z.I. Périgny/La Rochelle 17 184 PERIGNY Cedex
Tél 05 46 44 83 88 - Fax 05 46 41 22 71 - E-Mail contact@atmo-poitou-charentes.org
Directeur de publication : Alain Gazeau
Rédaction : Christelle Bellanger, Sandrine Lucas
Conception et illustrations : studio





Document imprimé sur du papier certifié 100 % PEFC 10-31-1240 issu de forêts gérées durablement, avec des encres végétales et dans le respect de l'écolabel "imprim'vert"





# Lexique

# NO2 dioxyde d'azote

O3 ozone

PM10 particules fines diamètre <10 µm
PM2,5 particules fines diamètre < 2.5 µm

SO<sub>2</sub> dioxyde de soufre

#### Origine

Véhicules Installations de combustion

Formation à partir de réactions photochimiques dans l'air entre les NOx et les COV

Agriculture Chauffage Transports Industrie

Installations de combustion

#### Effets sanitaires

Pénétration dans les voies respiratoires jusqu'aux alvéoles entraînant une altération de la fonction respiratoire.

Gène respiratoire.

Irritation des muqueuses.

Gêne respiratoire. Plus les particules sont fines, plus elles pénètrent profondément dans les voies respiratoires.

Aggravation des maladies respiratoires et cardio-vasculaires.

### **Indice ATMO**

Variant de 1 (très bon) à 10 (très mauvais), l'indice de la qualité de l'air qualifie la situation générale de la qualité de l'air sur une zone urbanisée dont les niveaux de pollution sont homogènes. Il est construit à partir des mesures effectuées sur des sites représentatifs de la pollution de fond pour les quatre polluants (SO<sub>2</sub>, NO<sub>2</sub>, O<sub>3</sub>, PM10). Pour chaque polluant la concentration mesurée est traduite en sous-indice. L'indice global de la qualité de l'air correspond au plus élevé des quatre sous-indices.

μg/m<sup>3</sup> microgramme par mètre cube (0,000001 gramme par mètre cube) 10<sup>-6</sup> g/m<sup>3</sup>

# Seuils réglementaires pour la protection de la santé

NO<sub>2</sub>

objectif de qualité : 40 µg /m³ en moyenne annuelle valeur limite : 200 µg/m³

en moyenne horaire à ne pas dépasser plus de 18 fois / an

seuil d'information : 200 μg/m³ sur 1 heure seuil d'alerte : 400 μg/m³ sur 3 h consécutives

 $\mathbf{O}_3$ 

objectif de qualité : 120 μg/m³ pour le maximum journalier de la moyenne sur 8 heures, pendant 1 an valeur cible : 120 μg/m³ pour le maximum journalier de la moyenne sur 8 h à ne pas dépasser plus de 25 jours par an, en moyenne sur 3 ans seuil d'information : 180 μg/m³ sur 1 heure seuil d'alerte pour une protection sanitaire pour toute la population : 240 μg/m³ sur 1 heure

PM10 objectif de qualité: 30 µg / m³ en moyenne annuelle valeur limite: 50 µg/m³ en moyenne journalière à ne pas dépasser plus de 35 fois / an seuil d'information: 50 µg/m³ en moyenne glissante sur 24 h seuil d'alerte: 80 µg/m³ en moyenne glissante sur 24 h

PM2,5 objectif de qualité : 10 µg/m³ en moyenne annuelle valeur cible : 20 µg/m³ en moyenne annuelle valeur limite : 25 µg/m³ en moyenne annuelle

**SO**2

objectif de qualité : 50 µg / m³ en moyenne annuelle valeurs limites :

350 μg/m³ en moyenne horaire à ne pas dépasser plus de 24 fois / an 125 μg/m³ en moyenne journalière à ne pas dépasser plus de 3 fois / an **seuil d'information**: 300 μg/m³sur 1 heure

seuil d'alerte : 500 μg/m³ sur 1 heure pendant 3 heures